



N'attendez pas. Faites la mise à jour de votre carte d'identification dès aujourd'hui.

À compter du 30 septembre 2008, la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences ne validera ou ne reconnaitra plus les cartes d'identification en papier émises avant juin 2002.

Pour remplacer votre carte d'identification en papier par une carte d'identification en plastique avec photo :

Téléchargez un formulaire à l'adresse www.apprenticeship.ednet.ns.ca

Communiquez avec le bureau de la formation des apprentis de votre région à l'un des numéros suivants :

Bridgewater	543-0649	Sydney	563-2149
Halifax	424-5651	Truro	893-5988
Kentville	679-6731	Yarmouth	742-0775

Sans frais (Nouvelle-Écosse seulement) 1-800-494-5651
Site Web www.apprenticeship.ednet.ns.ca




NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Le coût pour le remplacement, si vous retournez votre carte d'identification en papier, est de 5,65 \$ (TVH incluse). Si aucune carte d'identification en papier n'est jointe au formulaire, le coût de remplacement est de 12,92 \$ (TVH incluse).

**Perfectionnement
des compétences**
POUR UNE MAIN-D'ŒUVRE PLUS FORTE